



## Règlement

Le Centre d'études francoprovençales René Willien organise la troisième édition de son école d'été à Saint-Nicolas, Vallée d'Aoste, Italie :

### **Langues et cultures alpines en devenir : l'aire francoprovençale**

Le domaine d'intérêt étant la langue et la culture francoprovençales abordées dans une optique pluridisciplinaire avec une participation internationale.

#### **Durée**

La durée de l'école d'été est de cinq jours : du lundi 8 juillet 2024 à midi au vendredi 12 juillet 2024 à midi.

#### **Destinataires**

Sont candidats éligibles les étudiants d'horizons différents (niveaux bachelor, master et doctorants), chercheurs et professeurs en dialectologie, linguistique, sociolinguistique, anthropologie, ethnologie, géographie, didactique des langues, langue et culture francoprovençales, etc. Dans la limite des places disponibles sont acceptées aussi les candidatures de toute personne intéressée aux disciplines en question même en l'absence de titres spécifiques.

#### **Compétences linguistiques requises**

Étant donné le caractère international et pluridisciplinaire de la formation, le Cefp encourage le plurilinguisme en prônant l'intercompréhension entre langues proches (et moins proches). Il est préférable que les participants aient de bonnes compétences au moins en deux langues européennes et une compétence au moins passive en francoprovençal ou en français.

#### **Descriptif de la formation**

La formation consiste en une série de focus ou de présentations d'études de cas dans les différentes disciplines, afin d'offrir une perspective pluridisciplinaire inédite aux études francoprovençales abordées en tant que langue et culture vivante.

La formation consiste en un temps d'apprentissage réparti entre leçons frontales, présentations de recherches des participants et discussions guidées visant la co-construction des savoirs.

Chaque participant prend la parole dans le cadre d'une présentation préparée en avance impliquant un temps d'auto-apprentissage et dans le cadre des discussions.

Un riche programme culturel complète l'offre formative, consistant en des échanges sur des thèmes précis, organisés avec des groupes ciblés de la population locale, conversations libres, visites et promenades sur le territoire.

Le temps d'évaluation correspond à la participation aux différents séminaires/cours proposés. Un questionnaire final est proposé aux participants consistant en une autoévaluation des compétences acquises et en une évaluation de la qualité des services proposés.

### **Volume d'heures**

Heures de cours en présence : 30.

Heures de préparation (pour une présentation de 30 minutes) : 30.

Heures d'approfondissements informels : 30

### **Compétences visées**

1. Enrichir la connaissance d'une région alpine, notamment de ses aspects culturels et linguistiques.
2. Développer des capacités d'analyse de phénomènes sociaux et culturels à partir de l'étude pluridisciplinaire d'une communauté linguistique alpine, y compris à travers la réflexion sur les aspects méthodologiques de la recherche.
3. Acquérir des compétences en linguistique francoprovençale, en sociolinguistique, en ethnologie valdôtaine, en anthropologie alpine et dans d'autres disciplines annexes.
4. Stimuler les chercheurs et étudiants à appréhender leur propre objet d'étude dans une optique transdisciplinaire.
5. Renforcer les liens entre les membres de la communauté scientifique, chercheurs et étudiants, travaillant sur l'aire francoprovençale.

### **Formateurs**

Les formations sont données par les membres de l'équipe scientifique du Cefp, par des professeurs universitaires et par des chercheurs exerçant leur profession dans le cadre d'institutions reconnues par la communauté scientifique, recrutés sur la base des compétences spécifiques dans les disciplines traitées.

### **Validation des présences**

Le Cefp s'engage à valider la présence des étudiants aux cours par le système des signatures en entrée et en sortie.

### **Logistique et organisation financière**

Le Cefp organise les aspects logistiques et définit le montant de l'inscription pour les participants, sur la base d'un bilan prévisionnel rédigé en début d'année.

Chaque année, le Cefp invite six professeurs provenant d'Universités différentes.

L'hébergement de ces derniers est à la charge du Cefp.

### **Attestation finale**

À l'issue de l'école, il sera délivré un certificat d'établissement qui tiendra compte de tous les critères énoncés plus haut.

### Crédits accordés aux participants

L'Université Catholique de Lyon (France) s'engage à délivrer un certificat.

La Humboldt-Universität de Berlin (Allemagne) accorde 3 crédits aux participants (étudiants niveau bachelor) qui suivent la formation dans le respect dudit règlement.

L'Université de Neuchâtel (Suisse) accorde 3 crédits (ou 5 crédits en rendant un travail de compte rendu) à ses étudiants de master qui suivent la formation dans le respect dudit règlement.

Pour les autres universités, s'adresser au référent du cours d'études.

